



Secrétariat
Colmar-Berg

Boîte Postale 10
L-7701 COLMAR-BERG

Tél.: 83 55 43-221
Fax: 83 55 43-225
E-mail: colmar@pt.lu
www.colmar-berg.lu

Colmar-Berg, le 2 novembre 2023

AVIS AU PUBLIC

Par la présente il est porté à la connaissance du public que par délibération du conseil communal du 4 octobre 2023 le conseil communal a fixé les jetons de présence à accorder aux membres des commissions consultatives à 45.- € par séance pour le président et le secrétaire et à 30.- € par séance pour les membres à partir de l'entrée en service des commissions consultatives nouvellement constituées suite aux élections communales du 11 juin 2023.

Le texte de ladite délibération peut être consulté au secrétariat communal.

Pour le collège échevinal,
La bourgmestre, le secrétaire

  